

GUIDE UTILISATEUR Bon à délivrer

Référence Profil Version Date PORTNET2021 – Bon à délivrer – Guide utilisateur Agent maritime, Exploitant MEAD, Freight Forwarder V2.4

11/11/2021







SOMMAIRE

<u>I.</u>	INTRODUCTION	2
<u>II.</u>	PRÉREQUIS	2
III.	DÉMARRAGE & AUTHENTIFICATION	2
<u>IV.</u>	GESTION DES BONS À DÉLIVRER :	4
A.	GESTION DES BONS À DÉLIVRER MARITIME :	5
1.	ACCÈS AU MENU DE « GESTION DU BON À DÉLIVRER MARITIME »	5
2.	VALIDATION D'UN BON À DÉLIVRER VIA GUICHET UNIQUE DIRECTEMENT SUR PORTNET:	5
3.	VALIDATION AUTOMATIQUE DES BONS À DÉLIVRER PAR EDI :	8
4.	GÉNÉRATION DU CODE SECRET DU BAD MARITIME :	9
5.	HISTORIQUE D'UN BON À DÉLIVRER :	10
6.	GESTION DU MANIFESTE DÉPOTAGE :	11
7.	PROFIL FREIGHT FORWARDER / EXPLOITANT MEAD:	13
B.	GESTION DES BONS À DÉLIVRER MEAD :	13
1.	ACCÈS AU MENU DE « GESTION DU BON À DÉLIVRER MEAD »	13
2.	VALIDATION D'UN BON À DÉLIVRER VIA GUICHET UNIQUE DIRECTEMENT SUR PORTNET :	14
<u>V.</u>	ASSISTANCE ET APPUI AUX UTILISATEURS	17





I. Introduction

Ce guide s'adresse aux Agents Maritimes, Freight Forwarder et exploitants MEAD pour la gestion dématérialisée sur le Guichet Unique PortNet du:

- Bon à Délivrer MARITIME.
- Bon à Délivrer MEAD.

II. Prérequis

Pour pouvoir gérer les fonctionnalités de la partie Escale sur PortNet, un ensemble d'éléments est requis, notamment l'accès à la plateforme PortNet. Si vous ne disposez pas d'un accès au Guichet Unique PortNet, nous vous invitons à vous abonner dans les meilleurs délais. Pour ce faire, merci de consulter la procédure à suivre et les documents à fournir disponibles au niveau de notre portail web https://.portnet.ma, menu « Services», rubrique « Abonnement aux services de PORTNET S.A. ».

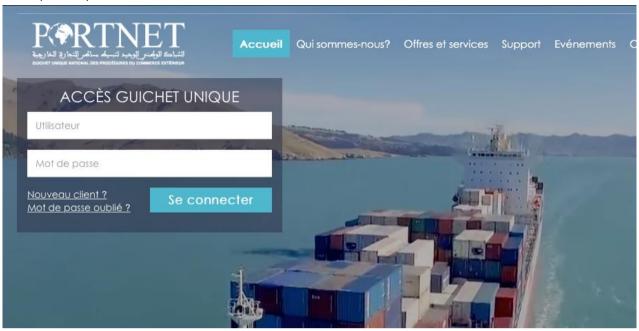
III. Démarrage & Authentification

Pour accéder à votre espace personnel sur le Guichet Unique PortNet, il vous suffira de taper l'adresse **www.portnet.ma** sur votre navigateur internet et renseigner sur le formulaire d'authentification :

- Le nom d'utilisateur
- Le mot de passe



Cliquez à présent sur « Se connecter »



NB : En cas de problèmes d'authentification, veuillez soumettre une réclamation via la plateforme de réclamation PORTNET : http://reclamation.portnet.ma.

Une fois connecté, PortNet affichera l'écran principal suivant:

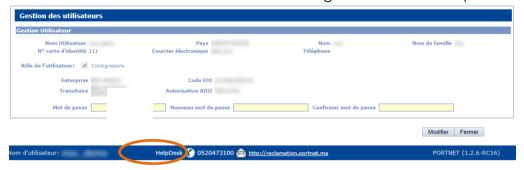




NB: Les mots de passe sont créés par défaut par le système PortNet. Nous vous conseillons vivement de changer votre mot de passe et mettre celui qui vous convient le mieux lors de votre première connexion à PortNet.

Le **nom de l'utilisateur** est affiché **en bas de la page**, **cliquez dessus** pour procéder au changement du mot de passe.

PortNet affichera ensuite la fenêtre de changement de mot de passe :



L'utilisateur doit:

- > Saisir son mot de passe actuel dans la zone « Mot de Passe »;
- Saisir son nouveau mot de passe dans la zone « Nouveau mot de passe » ;
- Saisir le même mot de passe dans la zone « Confirmer mot de passe » ;
- Et finalement, cliquer sur le bouton « Modifier ».

Votre nouveau mot de passe sera automatiquement sauvegardé.

IV. Gestion des Bons à Délivrer :

L'agent maritime/Exploitant MEAD établit le manifeste maritime/mead sur PortNet, et le soumet par la suite à la douane pour validation.

Dès la réception de la confirmation du Manifeste de la douane **« Etat manifeste :** Confirmé » :

- PortNet génère automatiquement les BADs relatifs à chaque connaissement se trouvant au niveau du Manifeste en question;
- L'agent maritime/Exploitant MEAD devra alors **renseigner** pour chaque bon à délivrer (maritime/mead) ; le réceptionnaire et la date de validité du bon à délivrer et les **soumettre** pour validation à la douane.
- Dés la reception de la confirmation du Bon à délivrer, ce dernier sera automatiquement assigné au réceptionnaire.



Le guide détaillera chaque étape de validation du bon à délivrer maritime et mead.

A. Gestion des Bons à Délivrer MARITIME :

Le processus de gestion des Bons à délivrer générés à partir d'un Manifeste Maritime

Les acteurs concernés:

- **Agent maritime**: Le profil qui valide le Bon à délivrer en renseignant le réceptionnaire et la date de validité du bon à délivrer.
- Freight forwarder: Le profil qui reçoit le bon à délivrer qui lui permettra de renseigner un réceptionnaire (importateur ou freight forwarder)

1. Accès au menu de « Gestion du Bon à délivrer maritime »

Pour une meilleure ergonomie, le menu (zone de travail principale) est placé en haut de chaque page pour être accessible en permanence :



Les menus contiennent un ou plusieurs sous-menus, la figure ci-dessous illustre le menu « Terminal », → « Bon à délivrer Maritime» accessible par vous, en tant qu'Agent Maritime:



L'utilisation du menu est très simple, il suffit de pointer le menu avec le curseur de la souris et le menu s'ouvre automatiquement vous permettant ainsi d'accéder à la fonction que vous souhaitez.

2. Validation d'un Bon à Délivrer via Guichet Unique directement sur PortNet :

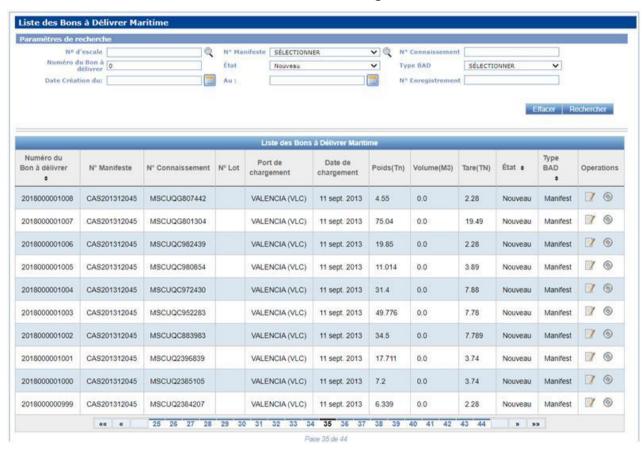




Pour accéder aux Bons à délivrer, il faut passer par « Terminal », → « Bon à délivrer Maritime », → « Gestion Bon à délivrer Maritime » :

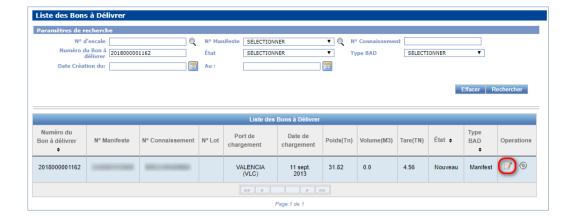


Un écran affichera la liste de tous les Bon à Délivrer générés :

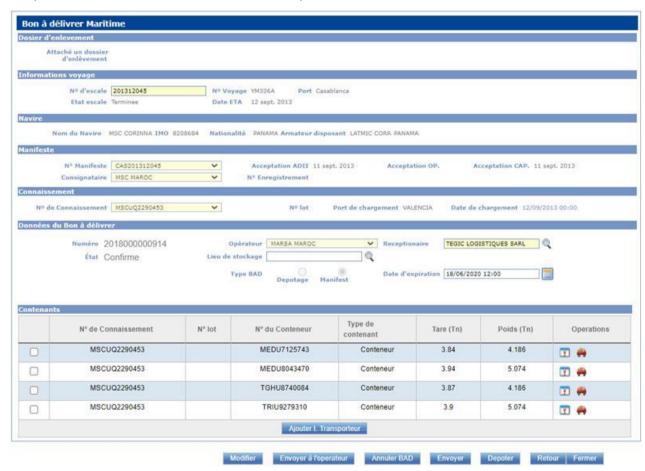


L'écran de gestion des Bons à délivrer mettra à votre disposition **un ensemble de filtres** de **recherche** pour cibler votre **BAD** (recherche par N° BAD, N° Escale, N° connaissement ... etc) :





Cliquez ensuite sur le bouton « Modifier » pour accéder au détail du BAD :



Le détail du bon à délivrer sera affiché et vous aurez la possibilité de renseigner :

- Le réceptionnaire (Soit un « Importateur » soit un « Freight Forwarder »)
- La date d'expiration (facultative)

Exemple:





Il suffit de cliquer sur le bouton **« Envoyer »** pour envoyer votre BAD à la douane. Portnet affichera ensuite un message pour vous informer que l'opération s'est déroulée avec succès :



Seules les BADs en état= confirmé qui ont l'option Envoyer à l'opérateur. Le click sur le bouton « Envoyer à l'opérateur » permet d'envoyer votre BAD uniquement à l'opérateur, seulement si la date d'expiration est modifiée , n'est pas vide et antérieur à la date d'expiration actuelle s'elle est déjà enregistrée. L'etat du BAD ne change pas il reste toujours à l'état confirmé.

Au click sur le bouton « Annuler BAD» Le Statut de votre BAD devient en attente d'annulation et le BAD sera envoyer à la douane pour validation.

- Si l'annulation est valider par la douane le statut de votre BAD devient Annuler
- Si l'annulation n'est valider par la douane le statut de votre BAD devient convirmer

3. Validation automatique des Bons à Délivrer par EDI :

En plus de la validation des BADs via le Guichet Unique, PortNet offre la possibilité d'échanger la validation des BADs par EDI (Echange de Données Informatisés). L'agent maritime/Exploitant MEAD qui dispose d'un système capable de communiquer en EDI avec PortNet peut envoyer des messages XML pour valider ces BADs

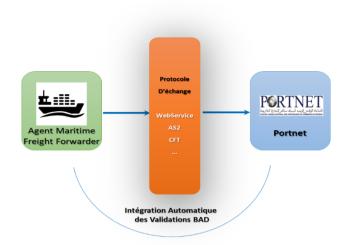
Deux méthodes s'offrent à vous :

Changement direct des messages XML depuis le Guichet Unique :



Utilisation d'un canal de transmission pour échanger les messages XML:





Si vous optez pour la seconde méthode (EDI avec canal de transmission), un paramétrage devra être mis en place côté Portnet et également à votre niveau pour assurer cet échange. Nous vous prions de prendre contact avec l'équipe Portnet pour convenir un atelier technique afin de mettre en place ce processus d'échange.

4. Génération du code secret du BAD MARITIME :

Dès la confirmation du BAD maritime, le receptionnaire pourra générer le code secret du BAD qui va servir par la suite dans les démarches de récupération de ses conteneurs auprès de l'opérateur de manutention.

Pour ce faire, il suffit d'accèder à son BAD (etat= confirmé), et cliquer sur le bouton vert « Générer le code secret » :



Le code sera automatiquement généré avec une durée de vie de 24/heures :





Après 24 heures de la génération du code, le bouton de génération du code apparaitra à nouveau et le receptionnaire pourra regénérer un nouveau code.

N.B : Le receptionnaire du BAD aura la possibilité de transmettre ce code aux personnes concernées en renseignant leurs emails au niveau de la case et cliquera sur « Envoyer » :

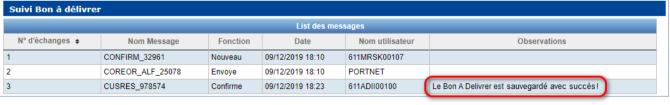


5. Historique d'un Bon à Délivrer :

Après envoi de la validation du BAD, vous aurez la possibilité de consulter l'état de votre BAD directement sur le Guichet Unique « historique BAD » (ou sur votre propore système si l'échange EDI est activé entre votre système et Portnet).

Pour consulter l'historique sur le Guichet Unique, cliquez simplement sur le bouton « Historique »





Retour Fermer

Portnet va afficher les différentes opérations que le BAD a subi et notament la réponse d'intégration du BAD au niveau du système de la douane (BADR).



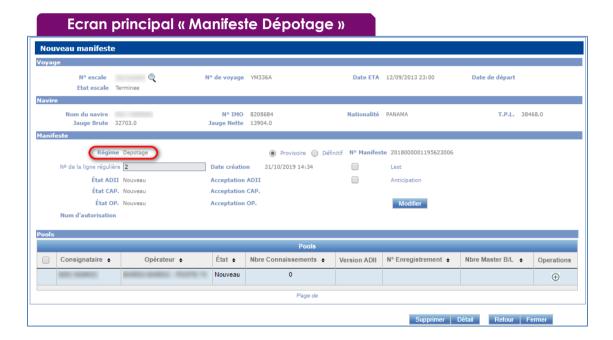


6. Gestion du Manifeste dépotage :

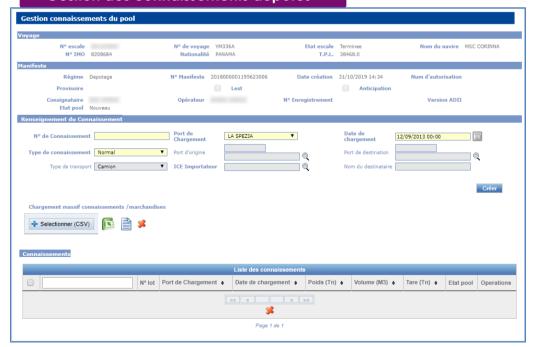
Dans le cas d'un groupage, Vous aurez la possibilité de faire un dépotage du bon à délivrer. Pour ce faire, il suffit de **cliquer** sur **le bouton**

Portnet va créer automatiquement un nouveau manifeste de type « Dépotage » et vous donnera la main pour traiter les connaissements de vos clients.

Ci-dessous un exemple illustré par captures écran :



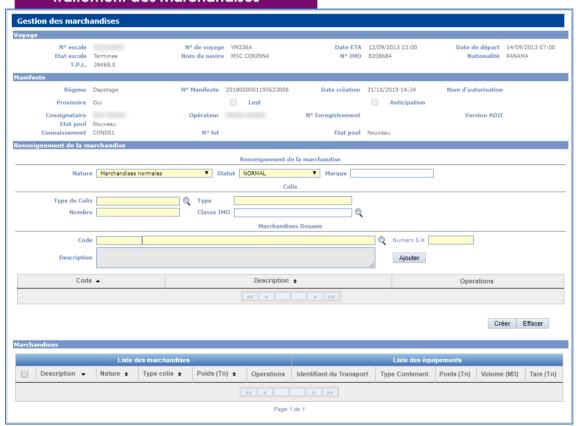
Gestion des connaissements dépotés







Traitement des Marchandises



NB: Le processus de traitement/gestion du manifeste dépotage est exactement le même que celui du manifeste maritime. En cas de besoin, merci de vous référer au guide utilisateur Escale pour avoir plus d'information sur le maniement des données manifeste.



7. Profil Freight Forwarder / Exploitant MEAD:

L'agent maritime/exploitant MEAD peut valider son BAD en précisant un importateur comme destinataire, Il peut également transférer ledit BAD à un « Freight Forwarder ».

Le profil « Freight Forwarder » peut à tout moment consulter les BADs qui lui sont destinés.

A l'instar de l'agent maritime/exploitant MEAD, le Freight Forwarder peut à son tour Valider le BAD en précisant :

- L'importateur comme destinataire « Final »
- Un autre Freight Forwarder comme destinataire du BAD

En cas de « Groupage », le Freight Forwarder pourra procéder à un dépotage, pour les deux opérations (Validation ou Dépotage), il vous suffit, en tant que Freight Forwarder, de suivre les instructions décrit dans la section « 2- Validation d'un Bon à Délivrer via Guichet Unique » et la section « 5- Gestion du Manifeste dépotage ».

B. Gestion des Bons à Délivrer MEAD :

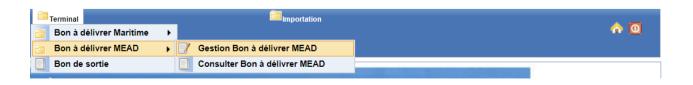
Le processus de gestion des Bons à délivrer générés à partir d'un Manifeste MEAD

Les acteurs concernés:

- Exploitant MEAD: Le profil qui valide le Bon à Délivrer MEAD en renseignant le réceptionnaire et la date de validité du bon à délivrer.
- Freight forwarder: Le profil qui reçoit le bon à délivrer, qui lui permettra de renseigner un réceptionnaire (importateur ou freight forwarder)

1. Accès au menu de « Gestion du Bon à délivrer MEAD »

« Terminal » → « Bon à délivrer MEAD» → « Gestion Bon à délivrer MEAD» accessible
par vous, en tant qu'Exploitant MEAD:





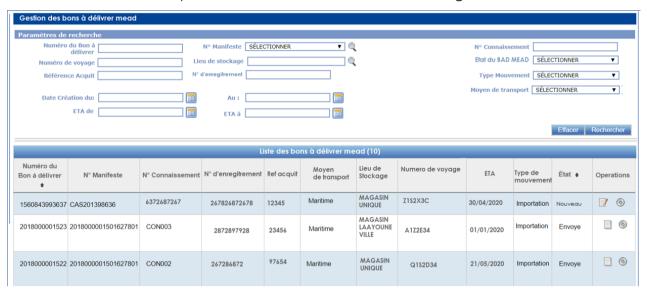
L'utilisation du menu est très simple, il suffit de pointer le menu avec le curseur de la souris et le menu s'ouvre automatiquement vous permettant ainsi d'accéder à la fonction que vous souhaitez.

2. Validation d'un Bon à Délivrer via Guichet Unique directement sur PortNet :

NB : les BADs sont créés automatiquement après confirmation de la déclaration sommaire mead par la douane.

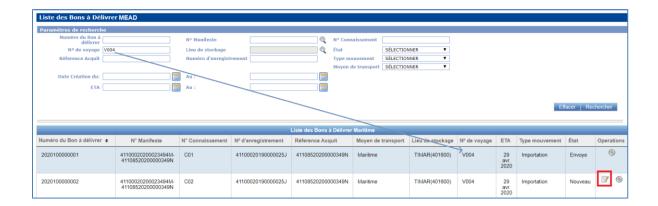
Pour accéder aux Bons à délivrer MEAD, il faut passer par « Terminal » → « Bon à délivrer MEAD» → « Gestion Bon à délivrer MEAD» :

Un écran sera affichée qui listera tous les Bons à Délivrer MEAD générés :

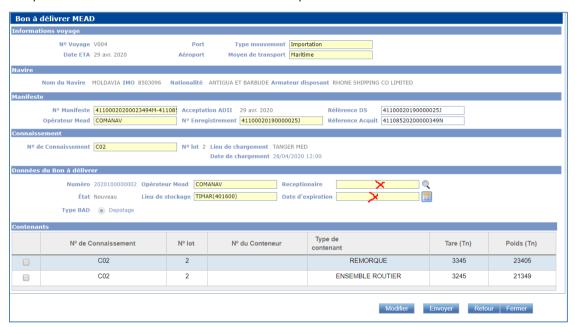


L'écran de gestion des Bons à délivrer mettra à votre disposition **un ensemble de filtres** de **recherche** pour cibler votre **BAD** (recherche par N° BAD, N° Escale, N° enregistrement, N° voyage... etc).





Cliquez ensuite sur le bouton « Modifier » pour accéder au détail du BAD MEAD :



Le détail du bon à délivrer mead sera affiché et vous aurez la possibilité de renseigner :

- Le réceptionnaire (Soit un « Importateur » soit un « Freight Forwarder »)
- La date d'expiration

Exemple:



Il suffit de cliquer sur le bouton **« Envoyer »** pour envoyer votre BAD MEAD à la douane.





PORTNET affichera ensuite un message pour vous informer que l'opération s'est déroulée avec succès :



Important:

De la même facon que le BAD maritime :

- Dés la reception de la confirmation de la douane, le BAD MEAD sera automatiquement affecté au receptionnaire renseigné.
 - o Si le réceptionnaire est un Freight Forwarder, il pourra lui aussi affecter le BAD MEAD à un autre Freight Forwarder ou bien un importateur et envoyer à nouveau le BAD MEAD pour confirmation à la douane.
 - Si le réceptionnaire est un importateur l'opération sera finalisée dès la réception de la confirmation de la douane.
- L'Exploitant MEAD/ Freight forwader aura la possibilité de modifier les informations du BAD MEAD « Etat : confirmé », et le renvoyer pour validation à la douane.
- Les écrans de consultation et l'historique des BADs MEAD afficheront les mêmes informations que le BAD maritime.



V. Assistance et appui aux utilisateurs

Notre centre de relation clients est à votre disposition pour toutes vos demandes d'information et/ou d'assistance, à travers :

- la plateforme d'assistance en ligne accessible via le lien ci-après :http://reclamation.portnet.ma/
- Assistance téléphonique sur le 05 20 47 31 00.





Votre compétitivité nous inspire!

